

Eglise évangélique réformée du Canton de Vaud (EERV)
Eglise catholique dans le canton de Vaud
Communauté israélite de Lausanne et du canton de Vaud (CILV)

Communiqué de presse

Votations fédérales du 24 septembre 2006

J'étais un étranger et vous m'avez accueilli (Mt 25,35)

Lausanne, 24 septembre 2006 – **Le peuple suisse a accepté les lois présentées par le Conseil fédéral portant sur le traitement des personnes réfugiées et étrangères. Les Eglises et la Communauté israélite dans le Canton de Vaud ont combattu ces lois, qu'elles jugent injustes, inappropriées et inadéquates.**

Respectueux de la démocratie, nous prenons acte du résultat de ces votations. Ce résultat nous attriste, au regard de la tradition proclamée d'accueil et de générosité de la Suisse. Nous sommes invités à poursuivre notre engagement aux côtés des plus faibles et donc des réfugiés, dont la situation va devenir encore plus difficile dès l'entrée en vigueur de ces lois.

La Bible nous encourage à incarner notre foi dans la vie quotidienne. Nous invitons l'Etat à prendre au sérieux les conflits de conscience qui naissent de l'écart qui se creuse entre nos lois et le besoin de protection effective conforme aux Conventions de Genève.

Les Eglises et la Communauté israélite dans le Canton de Vaud vont poursuivre leurs actions sous plusieurs formes:

- o Accompagnement concret des réfugiés;
- o Accompagnement des personnes résistant à l'application des lois pour motif de conscience;
- o Poursuivre – par leur prédication et leurs actions – la sensibilisation du peuple suisse au sort qui sera fait aux étrangers et aux réfugiés.

Antoine Reymond, Pasteur,
Conseiller synodal de l'Eglise réformée

Abbé Jean-Robert Allaz
Vicaire épiscopal de l'Eglise catholique

Marcel Cohen-Dumani
Vice-Président de la CILV

Contact: Antoine Reymond 079 379 84 51